

Mémoire présenté au gouvernement du Canada Consultations prébudgétaires de 2021 Février 2021

Katherine Carleton, C.M.

Executive Director/ Directrice générale

Orchestras Canada/Orchestres Canada

CP 2386, Peterborough (Ontario)

K9J 2Y8

https://oc.ca

katherine@oc.ca

705-243-6640

Résumé

Orchestres Canada est reconnaissant de la possibilité qui lui est donnée de présenter les vues de ses 130 membres dans le cadre des consultations prébudgétaires du gouvernement du Canada.

La pandémie a durement touché tous les Canadiens. Nos orchestres n'y font pas exception. Depuis la mi-mars 2020, les orchestres du Canada ont dû trouver un équilibre entre d'une part la bienveillance à l'égard de leurs artistes, travailleurs et publics, et d'autre part la prudence financière et l'innovation. Ils ont travaillé sans relâche pour tracer leur propre voie durant la pandémie et maximiser la probabilité d'une reprise en toute sécurité et en toute confiance. Certains orchestres se sont temporairement tus; de nombreux autres ont rapidement effectué un virage vers de nouvelles plateformes pour continuer à faire de la musique.

Le bouleversement économique a été considérable : les recettes gagnées et les contributions (qui constituaient 76 % des recettes des orchestres canadiens en 2018-2019) ont diminué énormément au cours des onze derniers mois.

Dans ce mémoire, nous recommandons des options en matière de politiques et d'investissements pour faire en sorte que le secteur des arts et de la culture puisse, au moment opportun, reprendre en toute confiance. Notre objectif est de retourner au travail : de maintenir l'accès aux artistes et travailleurs des arts qui sont au cœur de notre activité, d'insuffler de la vie dans nos communautés et de faire fond sur les essais numériques et les collaborations nouvelles – aux niveaux national et international – entrepris durant la pandémie.

Les mesures que nous proposons dans ce mémoire permettront aux orchestres canadiens de :

- Créer et conserver des emplois et les talents en arts et en culture dans les villes petites et grandes du Canada de façon à favoriser une reprise rapide dans le secteur des arts de la scène dès que la situation s'y prêtera;
- 2. Commencer à réparer les dommages causés aux arts par la pandémie en permettant aux groupes artistiques et culturels de toutes les tailles allant des plus simples collectifs populaires aux grandes institutions phares de répondre aux besoins culturels de leurs communautés par des moyens nouveaux et attirants;

- 3. **Donner un coup d'envoi à la relance économique** du secteur des arts en jumelant les dons de bienfaisance afin d'encourager les particuliers, les fondations philanthropiques et les entreprises à faire leur part et concevoir le programme de façon à garantir des chances équitables d'en profiter;
- 4. **Reconstruire en mieux** en améliorant les espaces culturels où les Canadiens se rassemblent pour participer à des expériences artistiques et culturelles transformatrices afin de les appuyer, de les moderniser et de les rendre plus sûrs, plus accessibles et plus durables sur le plan environnemental.

Préambule

Au nom des orchestres membres partout au Canada, des musiciens et des travailleurs culturels avec lesquels ils travaillent, des publics qu'ils rejoignent et des collectivités diversifiées qu'ils servent, Orchestras Canada/Orchestres Canada (OC) est honoré de participer aux consultations prébudgétaires 2021-2022 du gouvernement du Canada.

À propos d'OC

Nous représentons les vues de 130 orchestres canadiens de toutes les provinces et avons été en dialogue constant avec nos membres depuis que la pandémie a été déclarée à la mi-mars. Les orchestres canadiens sont reconnaissants des nombreuses mesures adoptées par le gouvernement du Canada pour aider les Canadiens et les entreprises et organismes canadiens à stabiliser leurs activités et préserver les emplois au cours de cette période critique.

Les orchestres et le public canadien

Tout en explorant une gamme de formules de rechange en matière de prestations numériques et en direct, les orchestres sont impatients de reprendre aussitôt que possible les concerts en direct sur scène. Malgré les défis créés par la pandémie, les orchestres canadiens continuent à faire de grandes contributions à la qualité de vie des villes petites et grandes du Canada, à collaborer à la célébration et l'affirmation de l'identité communautaire, à participer activement au développement culturel et éducatif des collectivités et à représenter éloquemment l'expression culturelle canadienne au pays et à l'échelle internationale.

Une reprise juste et verte

Malgré l'importance indéniable de l'investissement public dans les orchestres, nous aspirons également à des politiques qui favorisent une reprise à la fois juste et verte. Cela veut dire d'adopter une approche qui résultera, une fois passée la pandémie, en un pays plus équitable et durable. Les mesures que nous recommandons cette année aideront à garantir le rétablissement des orchestres et leur relance après cette période sans précédent dans l'histoire, tout en renforçant simultanément la résilience culturelle et économique dans la collectivité en général.

Créer et conserver des emplois en prolongeant les mesures de soutien du revenu

Pour conserver les emplois et les talents clés en arts et en culture, nous recommandons que le gouvernement du Canada prenne les mesures suivantes :

- Élargir la Subvention salariale d'urgence du Canada pour permettre aux organismes qui engagent des artistes et travailleurs visés par une convention collective d'inclure dans leurs calculs pour la SSUC la rémunération versée aux entrepreneurs indépendants et se pencher sur le fait que de nombreux artistes de la scène sont actuellement exclus de la portée de cette subvention;
- Étudier la viabilité d'un programme de revenu de base universel comme moyen efficient et stratégique de faire en sorte que tous les Canadiens puissent vivre dans la dignité et contribuer à la société tant en périodes fastes qu'en périodes difficiles.

Justification

À l'échelle du secteur, nous avons été témoins d'un éventail de réactions à la crise :

- Tous les grands orchestres professionnels ont choisi de garder leurs artistes à contrat, qu'il s'agisse d'employés ou d'entrepreneurs indépendants, et qu'ils soient eux-mêmes admissibles ou pas à la SSUC. Cela leur a permis de sauvegarder la loyauté, la participation et l'accès aux compétences spécialisées de ces artistes afin qu'ils puissent participer à la relance communautaire dès que la situation le permettra. Ces groupes savent qu'ils doivent conserver les membres clés de leur personnel pour concevoir, promouvoir et présenter la programmation provisoire et rester en contact avec les publics et soutiens actuels et potentiels.
- Les orchestres à petit budget ont adopté un éventail de mesures pour essayer en même temps de gérer les dépenses et de préserver les liens avec les artistes professionnels qu'ils engagent à contrat, les bénévoles dans la collectivité et les auditoires et le public en général auxquels chacun d'eux offre des représentations et des programmes éducatifs. Privés de l'accès à des fonds d'urgence venant du Conseil des arts du Canada ou (dans bien des cas) de leur province et confrontés à la baisse rapide de leurs recettes gagnées et des contributions, ces groupes ont eu de la difficulté à maintenir et à réimaginer leurs activités clés.

Grâce à la SSUC, les orchestres canadiens qui embauchent des musiciens à titre *d'employés* ont enregistré une augmentation de plus de 400 % des fonds spéciaux et destinés à des projets. Toutefois, ceux qui engagent des musiciens à titre d'*entrepreneurs indépendants* en vertu de leurs conventions collectives ne sont pas admissibles à cette forme de soutien pour la rémunération de leurs musiciens. Ce détail technique regrettable aboutira à

des scénarios de reprise très différents pour nos orchestres : certains seront en bien meilleure position que d'autres pour reprendre leurs activités dès que la situation le permettra.

Résultat

Un élargissement du soutien au revenu nous permettra d'être prêts pour une reprise rapide dans le secteur des arts de la scène en direct dès que la situation le permettra.

Réparer les dommages causés aux arts par la pandémie grâce à un financement ciblé

Pour permettre aux groupes artistiques et culturels de toutes les tailles – allant des plus simples collectifs populaires aux grandes institutions phares – de répondre aux besoins culturels de leurs communautés par des moyens nouveaux et attirants, nous recommandons que le gouvernement du Canada prenne les mesures suivantes :

- Mettre 75 millions de dollars en financement provisoire additionnel à la disposition des organismes artistiques pour faire en sorte qu'ils puissent offrir des programmes artistiques et éducatifs à leurs communautés en utilisant des moyens créatifs :
 - a) **47 millions de dollars en financement provisoire** par le truchement du Conseil des arts du Canada. Les fonds seraient attribués en fonction des recettes perdues à cause des restrictions résultant de la COVID-19;
 - b) 28 millions de dollars en soutien provisoire ciblé pour appuyer les particuliers et groupes communautaires œuvrant pour parvenir à l'équité (Autochtones, Noirs et personnes racialisées, atteintes de surdité ou handicapées, de même que les artistes et organismes communautaires) par le truchement du Conseil des arts et le ministère du Patrimoine canadien.

Justification

Les orchestres professionnels du Canada étaient reconnaissants des fonds d'urgence engagés au printemps 2020 et dans la mise à jour économique de l'automne 2020. Ils ont utilisé la première tranche de ces fonds pour préserver l'emploi des artistes et l'engagement des communautés, et ils attendent des précisions sur l'affectation des 181,5 millions de dollars annoncés dans la mise à jour de l'automne. Bien que nous soyons impatients de

retourner sur la scène, nous nous attendons à ce que les mesures de santé publique limitant la capacité dans les salles de spectacle demeurent en vigueur jusqu'au premier trimestre de 2022, ce qui aura bien sûr un impact sur les recettes provenant de la vente de billets et des tournées. Un investissement soutenu est par conséquent indispensable.

Résultat

La poursuite et l'élargissement de cet investissement dans le budget de 2021 aideront les orchestres professionnels et autres groupes artistiques à faire face à l'incertitude entourant une date confirmée de retour aux spectacles en direct et garantiront l'accès aux mécanismes de soutien provisoire nécessaires à un plus vaste éventail d'artistes et de groupes artistiques, y compris les artistes et organismes artistiques autochtones, noirs, racialisés, sourds, handicapés et communautaires.

Donner un coup d'envoi à la relance économique par des incitations aux dons de bienfaisance

Pour encourager la philanthropie et inciter les particuliers, les fondations philanthropiques et les entreprises à faire leur part, nous recommandons que le gouvernement du Canada prenne les mesures suivantes :

- Mettre en œuvre un programme de jumelage de dons de 150 millions de dollars réparti sur deux ans pour des dons faits aux opérations d'organismes de charité canadiens enregistrés par des particuliers, des organismes philanthropiques ou des sociétés. Nous recommandons fortement que ce programme soit conçu pour répondre aux besoins des groupes artistiques de toutes les tailles, quel que soit leur niveau de succès sur le plan philanthropique, pour que les groupes visant l'équité puissent en profiter pleinement.
- Examiner les mesures fiscales qui s'offrent aux donateurs, qu'il s'agisse de particuliers ou de sociétés, et apporter les modifications qui s'imposent pour encourager les dons et le soutien en faveur de la reprise du secteur de bienfaisance dans son ensemble.

Justification

La meilleure façon d'encourager la vitalité du secteur est d'investir dans les artistes et organismes artistiques. Ces dernières années, les dons, parrainages et événements spéciaux de collecte de fonds sont devenus de plus en plus importants pour les orchestres canadiens; en 2018-2019, ils ont d'ailleurs représenté en moyenne 40,2 % de leurs recettes. Le bouleversement économique et la suspension des événements publics après que la

pandémie a été déclarée ont fait que ces recettes sont de plus en plus incertaines : les donateurs (dont la générosité est ordinairement inspirée de leurs expériences à des concerts) sont touchés par la situation économique et du marché; les parrains font habituellement des contributions à des concerts et événements (qui ne peuvent pas avoir lieu de la manière habituelle); et la collecte de fonds au moyen d'événements spéciaux (ventes de livres d'occasion, courses *Beat Beethoven*, bingos pour des galas) est limitée.

Résultat

Nos données révèlent que les orchestres ont réussi à tirer parti d'occasions d'accroître les dons philanthropiques à condition que les encouragements nécessaires soient en place. Les orchestres ont par exemple participé de manière soutenue au programme Incitatifs aux fonds de dotation du ministère du Patrimoine canadien depuis sa création en 2001. L'adoption d'incitatifs aux dons par des particuliers, fondations et sociétés à des organismes de charité canadiens enregistrés serait extrêmement utile pour l'ensemble du secteur de bienfaisance.

Reconstruire en mieux par l'amélioration des lieux de spectacles

Une reprise en toute sécurité exige nécessairement l'accès à des espaces culturels sécuritaires, accessibles, flexibles et abordables, conçus, adaptés ou modernisés en fonction des réalités postérieures à la COVID. Nous recommandons de prendre les mesures suivantes :

- Entreprendre une nouvelle ronde du volet Infrastructures communautaires, culturelles et récréatives du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada pour permettre des rénovations, des mises à niveau et la construction de nouveaux espaces culturels. Les projets admissibles pourraient inclure des travaux rendus nécessaires par la COVID, comme des améliorations aux systèmes de CVC, l'installation d'entrées et de salles de toilettes sans contact, la modification des entrées et des sorties, des améliorations aux coulisses et l'aménagement d'un matériel de captation du contenu et de sièges souples.
- Accorder une aide d'urgence aux salles de spectacles et espaces culturels pour leur permettre
 d'absorber les coûts élevés à court terme liés au nettoyage, à l'achat d'EPI et à d'autres
 exigences en matière de santé et de sécurité alors qu'ils doivent composer avec une baisse des
 recettes résultant de limites de capacité et de manques à gagner sur le plan des locations. Cela est
 particulièrement important pour les espaces administrés par les municipalités et les établissements

postsecondaires qui n'ont pas accès à des programmes comme la Subvention salariale d'urgence du Canada.

Justification

Les espaces culturels du Canada ont besoin d'aide pour se conformer aux nouvelles exigences. Selon des recherches menées tant aux États-Unis qu'au Canada¹, les publics hésiteront à retourner dans les salles de spectacles tant qu'un vaccin efficace ne sera pas disponible. Beaucoup d'orchestres se produisent dans des édifices patrimoniaux et des salles d'un certain âge qui peuvent difficilement se conformer aux exigences imposées par la COVID-19. Pendant que nous reconstruisons en mieux, les organismes artistiques ont besoin pour leurs rassemblements d'espaces souples, sécuritaires, sans danger pour l'environnement et sophistiqués sur le plan numérique.

Résultat

Nous recommandons de collaborer avec les provinces et municipalités à un programme réfléchi et urgent de rétroinstallation et de rééquipement des lieux de spectacles afin de maximiser l'impact et de procurer des avantages culturels durables aux Canadiens.

Conclusion

Orchestres Canada remercie le gouvernement du Canada de la possibilité de contribuer aux consultations prébudgétaires de 2021-2022. Nous serions honorés de discuter plus en profondeur de nos recommandations avec vous.

À propos d'Orchestres Canada

Orchestras Canada/Orchestres Canada est l'association nationale représentant les orchestres canadiens et a pour mandat de répondre aux besoins de ces derniers dans les deux langues officielles au moyen de recherches, du partage des connaissances, de la convocation de réunions et de la défense des intérêts. Orchestras Canada/Orchestres Canada compte des orchestres membres dans chaque province, allant des orchestres bénévoles et de jeunes aux grands ensembles professionnels. Nous collaborons avec d'autres groupes de coordination et organismes de service dans le domaine des arts, y compris la Coalition canadienne des arts, Imagine Canada et le groupe spécial de coordination des OSA pour la COVID.

¹ https://www.colleendilen.com/2020/08/05/market-potential-what-attendance-can-cultural-entities-expect-in-2020-data/ et https://www.audienceoutlookmonitor.com/ontario-arts-council